



ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA GRANDE BASTIDE

PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 22 OCTOBRE 2017

Etaient présents : 98 membres de l'A.S.

Etaient représentés : 41 membres de l'AS.

Soit 139 membres qui représentent plus de 60% des effectifs de l'A.S.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale était le suivant :

- 1) Ouverture de l'A.G. par le Président.**
- 2) Rapport moral du Secrétaire Général sur l'activité de l'Association Sportive** (non soumis à vote).
- 3) Rapport du Président sur l'activité sportive de l'Association** (non soumis à vote).
- 4) Rapport du Trésorier et approbation des comptes** (résolution soumise à vote).
- 5) Cotisation annuelle et approbation du budget prévisionnel 2018** (résolution soumise à vote).
- 6) Création d'une Commission de Discipline conformément aux statuts** (résolution soumise à vote).
- 7) Questions diverses.**

o
o o

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Le Président, Patrick HOFFMAN, ouvre la séance à 17H10.

Après avoir re-présenté, un par un, les membres du Bureau, il tient à préciser que cette équipe gère une Association Sportive mais qu'elle ne peut en aucun cas s'immiscer dans la gestion du Club. En revanche, Club et Association ont besoin l'un de l'autre et ont tout à gagner à être complémentaires.

C'est dans cette optique qu'il faut savoir faire preuve de patience et d'indulgence lorsque certains changements viennent modifier les habitudes (en matière de restauration par exemple).

Après avoir rappelé quels sont nos trois principaux outils de communication :

- Le Blog de l'A.S. (asgrandebastide.com),
- Les newsletters,
- L'affichage (situé entre vestiaires et pro-shop),

Patrick HOFFMAN tient à rendre hommage à toutes les personnes décédées au cours des 15 derniers mois et qui ont endeuillé la vie du Club, à savoir :

- G. BATSALLE
- G. COTTALORDA
- G. COMETTO
- J. GIRAUD
- V. MALGORN
- G. DERHI

Enfin, il adresse ses remerciements à toute la Direction, l'encadrement et le personnel du Club qui, en toutes circonstances, ont permis à l'A.S. de développer son action dans d'excellentes conditions.

2) RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

Christian BETTIN rend compte des activités générales de l'A.S. au cours de l'exercice qui vient de s'écouler.

En matière d'effectifs, on constate une baisse d'environ 8% du nombre d'adhérents (228 en 2017 contre 248 en 2016).

Cette diminution est consécutive à la baisse du même ordre de grandeur du nombre d'abonnés au Club (323 en 2017 contre 338 en 2016).

Il reste que, réunir plus de 70% des membres du Club au sein de notre Association est un score très satisfaisant qu'il faudra cependant s'efforcer d'accroître l'an prochain.

Pour ce qui est de l'animation incombant à l'A.S., Christian BETTIN rappelle que 11 compétitions importantes ont été organisées (2 de plus qu'en 2016) et ce, bien sûr, indépendamment des 2 ou 3 rencontres annuelles entre Ladies et Bastidiens.

Il convient également de mettre à l'actif du Bureau de l'A.S. 3 initiatives totalement inédites :

- La « **GREEN KEEPER REVENGE** », compétition qui a connu un franc succès, et qui va être reconduite en décembre prochain,
- La mise en place d'un « **CHARITY-BUNKER** » qui a de nombreux partisans et quelques détracteurs mais dont les premiers résultats, après 3 mois de fonctionnement sont très encourageants,
- La rédaction et la publication (environ 3 fois/an) de la **NEWSLETTER de l'A.S.** qui s'efforce de mieux informer les adhérents sur la vie du Club et les différentes activités de l'Association.

Par ailleurs, Christian BETTIN, veut souligner les efforts des membres du Bureau (notamment J. DAMIANO et M. PUCETTI) pour trouver de nouveaux sponsors qui ont permis, grâce à leur subvention (en nature ou en espèces), de compenser la perte de recettes résultant de la baisse du nombre d'adhérents, et par là même, de maintenir la cotisation à son niveau actuel, c'est à dire **45 €**.

Enfin, Christian BETTIN rappelle, parallèlement aux compétitions organisées par l'A.S., le rôle fondamental joué par toutes les équipes qui sont des émanations de l'A.S. (Inter Clubs des Séniors Azuréens, Coupe de l'Amitié, Ladies Trophy, équipes engagées dans des compétitions Fédérales et de Ligue) et dont les performances sont relatées au point suivant de l'Ordre du Jour.

3) RAPPORT SUR L'ACTIVITE SPORTIVE

Patrick HOFFMAN passe en revue les résultats obtenus en compétition par toutes les équipes issues de l'A.S.

On retiendra essentiellement :

- Le maintien en 1^{ère} division pour le championnat de ligue « SENIORS DAMES », et le maintien en 2^{ème} division au championnat de ligue « DAMES »,
- L'excellente performance de l'équipe « SENIORS MESSIEURS » qui accède à la 3^{ème} Division tant en championnat de Ligue qu'en championnat de France,
- Le maintien en seconde division de Ligue pour l'équipe MID-AMATEURS Messieurs,
- La 2^{ème} place de l'équipe engagée dans l'Interclub des « SENIORS AZUREENS »,
- Les résultats honorables obtenus par les joueuses du Ladies Trophy ainsi que par les deux équipes inscrites en Coupe de l'Amitié.

Bien entendu, Patrick HOFFMAN félicite tous les joueurs qui ont été sélectionnés pour participer à ces différentes épreuves avec une mention particulière à tous les capitaines qui se dévouent pour assumer l'organisation et l'animation des différentes équipes précitées.

Enfin, Patrick HOFFMAN donne lecture du palmarès 2017 du Championnat du Club, à savoir :

En BRUT DAMES 1^{ère} Série

Esther SCHONBERGER Championne
Olivia CARLOTTI Vice-championne

En BRUT DAMES 2^{ème} Série

Brigitte SABAS Championne
Elaine VERGOZ Vice-championne

En NET DAMES

Patricia DREHER Championne
Marie-Chantal TRUEBA Vice-championne

En BRUT MESSIEURS 1^{ère} Série

Fouad CHELH EL GUERJE Champion
Julien OLIVERO Vice-champion

En BRUT MESSIEURS 2^{ème} Série

Pablo BOURBON Champion
Roger ARMANDONI Vice-champion

En NET MESSIEURS

René GUANCIOLI Champion
Yves BONARDI Vice-champion

et félicite chaleureusement tous ces lauréats.

4) RAPPORT DU TRESORIER SUR LA SITUATION FINANCIERE DE L'A.S. et APPROBATION DES COMPTES :

Jean-Pierre ROBINET, Trésorier de l'A.S., dresse le bilan de l'exercice qui peut se résumer comme suit :

RECETTES : 18 600 € dont :

- Cotisations : 10 100 €
- Rétrocessions de droits de jeu par OPEN GOLF CLUB: 4 900 €
- Dons des sponsors (WINBACK : C.CARDINAUD, GRESHAM, LES PIERRES ROUGES, MP SPORT : M. PODEVIN) : 3 600 €

DEPENSES : 17 000 € dont :

- Droits et frais des équipes en championnat de France et Ligue..... 7 100 €
- Achat de lots pour les compétitions organisées par l'A.S. 7 300 €
- Frais et droits d'inscription pour autres compétitions 1 600 €
- Frais de fonctionnement 1 000 €

soit un solde positif de 1 600 €

Enfin, Jean-Pierre ROBINET précise que les dons en nature des sponsors (notamment Mairie d'OPIO, Domaines d'OTT et MP. SPORT) ont représenté l'équivalent de 4 300 €.

Bien entendu, ces dons ont permis de compléter les dotations des compétitions organisées par l'A.S.

A l'issue de son rapport, Jean-Pierre ROBINET propose à l'Assemblée l'approbation des comptes.

SOUMISE AUX VOTES, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

5) COTISATION ANNUELLE ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2017/2018 :

Comme l'a annoncé Christian BETTIN, dans son rapport moral, avec une cotisation maintenue à **45 €** et à effectifs constants, Jean-Pierre ROBINET a chiffré les recettes de l'exercice 2017/2018 à **17 900 €** et les dépenses à un niveau équivalent.

C'est donc un budget en équilibre qui est proposé à l'approbation de l'Assemblée.

SOUMISE AUX VOTES, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

6) CREATION D'UNE COMMISSION DE DISCIPLINE CONFORMEMENT AUX STATUTS DE L'A.S. :

Pour se mettre en conformité avec les Statuts de l'A.S., Christian BETTIN informe l'Assemblée qu'il convient de créer une Commission de Discipline composée de 5 membres qui ne doivent pas faire partie du Bureau de l'A.S. ; cette commission étant saisie par le Bureau en cas de besoin et pouvant prendre des sanctions allant de l'avertissement officiel jusqu'à la radiation temporaire ou définitive de l'A.S.

Après concertation, les membres du Bureau ont sollicité la participation de 3 anciens Présidents de l'AS., à savoir :

- Guy LEONARD
- Jean-Yves BADIN
- Roger SENAILLAC

ainsi que celle de deux ex-membres du Bureau de l'A.S. :

- Christiane BORELLY et
- Josiane DOMEREGO

qui ont tous spontanément accepté la mission.

C'est donc cette équipe qui est proposée à la ratification de l'Assemblée.

MISE AUX VOTES, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

7) QUESTIONS DIVERSES :

a) CHARITY BUNKER

Patrick HOFFMAN et Christian BETTIN reviennent sur ce sujet pour donner quelques précisions concernant les résultats après 3 mois de fonctionnement.

C'est ainsi, qu'avec une signalisation plutôt « artisanale », 450 € ont été recueillis en un trimestre.

Un tel score dépasse largement les espoirs qui avaient été fondés à l'origine, et, dès lors, entraîne ipso-facto le maintien de l'expérience avec un « panneautage » amélioré.

Enfin, Patrick HOFFMAN précise que c'est le Bureau qui décidera à l'unanimité de l'utilisation des fonds récoltés ; lesquels seront de toute façon destinés à des œuvres caritatives.

b) BLOG de l'A.S. (www.asgrandebastide.com)

Pour augmenter l'auditoire du Blog, et, par là même, améliorer la diffusion de l'information, il est demandé à toutes les personnes présentes qui ne reçoivent pas directement par mail les publications, de se faire connaître auprès de Marie-Chantal TRUEBA à l'issue de l'Assemblée.

c) Question d'un participant

Tariq OSMANY interroge les responsables de l'A.S. sur la façon dont sont établies les sélections des différentes équipes appelées à représenter le Club en compétition et s'étonne de l'absence du « CUT » dans les sélections masculines.

A tour de rôle, Patrick HOFFMAN, Christian BETTIN et Dominique GODARD lui apportent des réponses à ses questions ; étant précisé que pour les Séniors Azuréens le règlement de cette compétition (jouée en Brut avec 6 équipes de 2 joueurs et un total d'index minimum de 128) rend la méthode du « CUT » quasiment inexploitable.

Pour des raisons analogues (équipes mixtes) le « CUT » en Coupe de l'Amitié n'est pas envisageable.



Avant la clôture de l'Assemblée, la parole est donnée à Alexis DAVET, (Directeur Général OPIO VALBONNE/GRANDE BASTIDE) et Guillaume VERNEY-CARRON (nouveau Directeur de la Grande Bastide) qui commentent les bonnes relations entretenues avec l'A.S., résumant leurs principaux objectifs à court terme et répondent à quelques questions de l'assistance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Président
Patrick HOFFMAN

Le Secrétaire Général
Christian BETTIN